FRAPS CENTRE - VAL DE LOIRE
Numéro 5 | Janvier 2020

FORCE DE FRAPS

Le Service Sanitaire

en Région Centre-Val de Loire

ÉDITO

Le déploiement du Service sanitaire pour les étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé.
Le Service sanitaire constitue ainsi un signal fort en faveur de la réorientation du système de soins vers un système de santé. Il s'agit d'accentuer au sein du système de santé français, et des institutions de formation en santé, la dimension préventive au regard d'une dimension curative encore largement prédominante aujourd'hui.
Mais au-delà des enjeux et ambitions assignés au Service sanitaire, il s'agit bien de construire un nouveau dispositif pédagogique au sein des parcours de formation des différentes filières de formation des futurs professionnels de santé (formations en kinésithérapie, médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et soins infirmiers).

• Celui-ci vise à « former ces étudiants en santé aux enjeux de la prévention primaire par la participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires,.... Il comprend la préparation de ces actions, l'acquisition de connaissances et compétences pédagogiques spécifiques, la réalisation encadrée des actions ainsi que leur évaluation tant auprès du public concerné qu'au sein de la formation suivie »[1].
• Il doit d'une part de « favoriser l'autonomie des étudiants dans le cadre d'une pédagogie par projet et renforcer le sens de leur engagement dans leurs études » et d'autre part de « favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation »[2].

Afin d'assurer la réussite du Service sanitaire, 5 clés de succès apparaissent nécessaires et indissociables :

1. Le respect et la mise en œuvre effective de principes éthiques
L'action en prévention ne peut reposer sur un modèle « paternaliste » des relations entre l'intervenant et la population cible. Elle doit mettre au cœur de l'action le respect des droits, individuels et collectifs, des personnes et des usagers du système de santé, et avoir une visée émancipatrice.

2. Une ingénierie pédagogique de qualité
La participation encadrée de l'étudiant à une intervention en prévention primaire doit être précédée d'une acquisition de savoir, savoir-faire et savoir-être. L'intervention doit reposer sur les connaissances scientifiques disponibles et sur les données probantes existantes, incluant l'expertise expérientielle des professionnels de terrain.

3. Une ingénierie de formation en cohérence avec le service sanitaire
Au-delà de son dispositif pédagogique spécifique, l'introduction du Service sanitaire au sein des cursus pluriannuel de formation des étudiants en santé doit amener à repenser l'enchainement des apprentissages tout au long du continuum de formation.

4. Une approche globale de la population cible et une responsabilité sociale assumée
L'intervention en prévention menée doit s'inscrire en cohérence avec les actions des acteurs de « la prévention et de la promotion de la santé » déjà impliqués auprès de cette population. La mise en place du service sanitaire ne doit pas conduire au renforcement des inégalités sociales ou territoriales de santé.

5. Des ressources et des moyens facilitant la mise en œuvre du « Service sanitaire »
La mise en œuvre du dispositif ne peut se faire sans ressources, sans outils et sans la mobilisation et l'implication active des différents acteurs concernés notamment les étudiants, les formateurs, et les professionnels.

Le Service sanitaire constitue ainsi une formidable opportunité pour renforcer la qualité de la formation de nos futurs professionnels de santé contribuant ainsi à une meilleure santé de la population de notre belle région et à une réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.
Sa mise en œuvre doit être à la hauteur de ses enjeux, nécessitant le mise à disposition des ressources nécessaires et la mobilisation de chacun d'entre nous.
Ce numéro de Force de Fraps s'inscrit pleinement dans cette ambition.

[1] *Décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.*
[2] *Ministère des Solidarités et de la Santé, Dossier de Presse : Le service sanitaire. Les formations en santé au service de la prévention. Lundi 26 février 2018.*

Pr Emmanuel RUSCH
Président Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé
Directeur équipe recherche Education Ethique Santé, Université Tours

INTRODUCTION

Ce numéro de Force de Fraps propose de rendre compte de la mise en œuvre du Service Sanitaire (SeSa) en région Centre-Val de Loire (CVDL) à partir de plusieurs sources : expérientielles, littéraires, synthèses d'évaluations auprès des étudiants, des lieux d'accueil de ces derniers, participations à différents comités et réunions de travail.
Il n'ambitionne pas de recenser tout ce qui a été mis en œuvre ou ce qui va l'être dans notre région, mais plus d'éclairer les étapes clés de ce dispositif en cours de construction et d'amélioration.

Il est le fruit d'un travail collaboratif entre la FRAPS et ses différentes antennes FRAPS IREPS ainsi qu'avec l'Ecole Régionale de Sages-Femmes, la faculté de Pharmacie, les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), Canopé, Parédoc, la bibliothèque universitaire de médecine.

Ce guide est structuré en 4 parties :

1 **Le Service Sanitaire en région Centre-Val de Loire**

2 **Accompagner et former les étudiants du SeSa**

3 **Intervenir dans le cadre du SeSa**

4 **Évaluer et valoriser le SeSa**

Il est à destination

des **étudiants**

des **référents pédagogiques** (formateurs, tuteurs, etc.)

des **référents de proximité** (accueillants, infirmières scolaires, etc)

de tous professionnels s'intéressant de près ou de loin au SeSa

Dans chaque partie, nous précisons, par ces icônes, quels publics peuvent être intéressés pour la lecture.
Tout au long de ce document, des témoignages, retours d'expériences des différents publics impliqués dans le service sanitaire illustreront ces parties.
Chacunes des parties peuvent être lues indépendamment les unes des autres.

SOMMAIRE

1 Le Service Sanitaire en région Centre-Val de Loire ..... p. 5

Cadrage général de ce nouveau dispositif ..... p. 6
Comment le service sanitaire s'articule en région CVDL ? ..... p. 6
Quels acteurs impliqués dans le SeSa en région CVDL ? ..... p. 8
- En pilotage du SeSa ..... p. 8
- En coordination des étudiants SeSa ..... p. 9
- Les étudiants SeSa ..... p. 11
- En soutien et appui du SeSa ..... p. 11

Organisation du service sanitaire en région CVDL ..... p. 12

2 Accompagner et former les étudiants du SeSa ..... p. 14

Rapide rappel sur les concepts en santé pour le SeSa ..... p. 17
- La santé et ses déterminants ..... p. 17
- La promotion de la santé ..... p. 17
- L'éducation pour la santé ..... p. 18
- Les compétences psychosociales ..... p. 19
- La prévention ..... p. 19

Principes d'intervention et démarche projet ..... p. 20
- Adopter une démarche projet ..... p. 20

3 Intervenir dans le cadre du SeSa ..... p. 22

Choisir sa stratégie d'intervention ..... p. 23
Les ressources des partenaires ..... p. 24
Posture d'animateur ..... p. 26
L'animation du groupe ..... p. 26

4 Évaluer et valoriser le SeSa ..... p. 28

Pourquoi évaluer, à quoi cela sert-il ? ..... p. 29
Que pouvons-nous évaluer ? ..... p. 30
Comment évaluer ? ..... p. 31
Valoriser et diffuser ..... p. 32

Nous attirons votre attention sur le fait que nous avons choisi, par commodité de lecture, le genre masculin pour les fonctions ou noms. Ceux-ci peuvent être cependant occupés par des femmes comme par des hommes.

1

Le Service Sanitaire en région Centre-Val de Loire

Public :

Auteurs : *Aurore ABLIN, Ludmilla MALFRAY, Anne-Laure HIRN, Chloé CHERRIER*

1

Le Service Sanitaire en région Centre-Val de Loire

Cadrage général de ce nouveau dispositif

Le Service Sanitaire (SeSa) pour les étudiants en santé (ou SSES) est un outil de la nouvelle stratégie nationale de santé (SNS), dont le premier axe est de mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie.
Ce dispositif permet d'organiser, partout sur les territoires, des interventions de prévention conduites par des étudiants en santé.

Le SeSa répond à plusieurs objectifs :

> Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire.
> Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention mise en place par la SNS.
> Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité durant l'apprentissage des futurs professionnels de santé.
> Favoriser l'apprentissage du travail en mode projet, outil indispensable au travail en équipe.
> Lutter contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

À cet égard, le SeSa permettra, à court terme, **la réalisation d'actions de prévention** pour des publics prioritaires et à moyen terme, **l'intégration de la prévention et la promotion de la santé** dans les pratiques des professionnels de santé.

Comment le service sanitaire s'articule en région Centre-Val de Loire ?

Depuis la rentrée universitaire 2018, le SeSa en région CVDL est inclus dans les maquettes de formation des étudiants inscrits dans une formation pour devenir professionnel de santé. Il est obligatoire dans tous les cursus.

En région CVDL pour 2019-2020, il concerne environ **1 650 étudiants** :

> Maïeutiques : 4ème année
> Pharmaciens : 5ème année
> Médecins : 3ème année (continuité)
> Infirmiers : 2ème année
> Masseurs-kinésithérapeutes : 3ème année
> Ergothérapeute : 2ème année

Dans les années à venir, le SeSa devrait s'étendre à d'autres professions de santé : Audioprothésistes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, pédicure-podologues, manipulateurs d'électroradiologie médicale et techniciens de laboratoire médical, opticiens-lunetiers, prothésistes, orthésistes, diététiciens, aide-soignants, auxiliaires de puériculture, ambulanciers, etc.

D'une durée totale de **6 semaines**, il s'articule en **3 étapes** selon les filières : :

> Un temps de formation théorique des étudiants pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet de prévention primaire,
> Un temps d'intervention pour mener une (ou des) action.s de prévention primaire,
> Un temps d'évaluation de l'intervention.

Les actions de prévention doivent traiter de thématiques prioritaires retenues au niveau national :

Vie affective et santé sexuelle
(y compris contraception)

Conduites addictives

Nutrition
(alimentation et activité physique)

D'autres thématiques peuvent être abordées :
hygiène de vie, vaccination, dépistage, aide à la parentalité, etc.

Les actions devront tenir compte :

> Des besoins identifiés sur le territoire, pouvant faire l'objet de prévention primaire, s'inscrivant dans le cadre d'enjeux majeurs de santé reconnus,
> Des données probantes démontrant l'efficacité de l'intervention dans le domaine,
> Des outils pédagogiques reconnus dans le domaine,
> Des programmes et projets existants en prévention primaire.

Mise en œuvre du service sanitaire en région Centre-Val de Loire en 2018-2019

Des organisations différentes selon les filières :

- **Faculté de médecine** : les étudiants en 2ème année de médecine ont été formés aux différents concepts en promotion de la santé et vont réaliser leurs interventions prioritairement sur les Contrats Locaux de Santé (CLS) lors de leur 3ème année de médecine.
- **Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** : le SeSa était déjà adopté, les étudiants en 2ème année ont continué à mener leurs actions de prévention s'inscrivant dans une démarche éducative de santé.
- **Faculté de Pharmacie et Ecole Régionale de Sages-Femmes (ERSF)** : les étudiants sage-femmes en 4ème année et pharmaciens en 5ème année (option officine), ont suivi un SeSa en inter professionnalité avec une formation théorique sur la vie affective et sexuelle et sont intervenus en collèges/lycées.
- **Faculté de Pharmacie :** les étudiants en 5ème année (option internat) ont suivi une formation théorique sur les prises de risques/conduites addictives et sont intervenus en collèges/lycées.
- **Institut de formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK)** : les étudiants en 4ème année ont été formés aux concepts en promotion de la santé et sont intervenus auprès des personnes âgées.

Seules la faculté de Pharmacie et l'ERSF ont joué l'interprofessionnalité en mixant en partie les deux filières.

1

Le Service Sanitaire en région Centre-Val de Loire

Quels acteurs impliqués dans le service sanitaire en région Centre-Val de Loire ?

En pilotage du SeSa

Au niveau régional, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la rectrice de l'Académie Orléans-Tours président un comité régional stratégique du SeSa réunissant des représentants des acteurs concourant à la réalisation du SeSa. Il vise à déterminer la stratégie de mise en œuvre du SeSa en région.

Sur le plan opérationnel, c'est le **Collégium Santé Centre-Val de Loire** (CSCVL) qui collige le SeSa. C'est un groupement d'intérêt scientifique associant les universités et hôpitaux de Tours et d'Orléans, l'Institut de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge Française (IRFSS) ainsi que les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

Il se répartit en différentes commissions dont une **commission SeSa** qui gère le pilotage via un **comité de pilotage** (COPIL SeSa) qui regroupe l'ARS, le rectorat, les écoles de formation médicales et paramédicales, des représentants d'étudiants, la FRAPS et d'autres personnes qualifiées.
Au sein du COPIL SeSa, 3 groupes de travail se sont constitués pour travailler sur différents axes :

- **Interprofessionnalité**
- **Relations avec les contrats Locaux de Santé (CLS)**
- **Plateforme numérique du SeSa**

FRAPS 2018 Une dynamique territoriale de promotion de la santé en Région Centre-Val de Loire. In Force de FRAPS. Tours : FRAPS Centre-Val de Loire, Février 2019, n°4, 13 p.
https://urlz.fr/bDUu

En coordination des étudiants SeSa

Le SeSa préconise un double encadrement pour les étudiants santé : **un référent de proximité** présent dans chaque lieu de stage et **un référent pédagogique** de formation rattaché à l'université ou à l'institut de formation.

LE RÉFÉRENT DE PROXIMITÉ

L'établissement d'accueil est responsable de l'organisation du stage.
Il met en place les moyens nécessaires à l'encadrement : nomme un référent de proximité pour chaque groupe d'étudiants, et est garant de la qualité de l'encadrement, veille aux bonnes conditions matérielles pour la réalisation du stage et assure les relations avec l'université ou l'école de formation. Le référent de proximité n'est pas forcément un professionnel de santé.

Son rôle

- Accueillir les étudiants sur le lieu de réalisation de l'action de prévention,
- Assurer le suivi en amont de la préparation de l'action et de sa réalisation,
- Mettre en lien les étudiants et le public destinataire de l'action,
- S'assurer que les conditions nécessaires à la bonne réalisation de l'action de prévention soient réunies,
- Être présent quand l'action se déroule et s'assurer que les principes et valeurs d'intervention soient respectés.
- Évaluer individuellement les étudiants sur le bon déroulement de leur action

Qui peut accueillir des étudiants ?

- Établissements scolaires, universitaires (service de santé universitaire SSU par exemple),
- Établissements de santé, médico-sociaux, sociaux (EHPAD, maisons de santé et centres de santé, PMI, CHRS, etc.),
- Structures associatives,
- Entreprises,
- Etc.

En région CVDL, la priorité des lieux de stage est mise sur :

- **L'Education nationale** : Le référent de proximité peut être un enseignant de la classe, un infirmier, un professeur, un documentaliste, un conseiller principal d'éducation, etc.
- **Les CLS** : l'action de prévention se déroule sur le territoire du CLS, elle peut être contractualisée dans le cadre de ses fiches actions ou non. Le référent de proximité peut donc être un coordonnateur de CLS ou un professionnel de santé du territoire. Les étudiants devront être en lien dans tous les cas avec le coordinateur du CLS.

Organisation des interventions :
Dès la rentrée 2020, les lieux d'interventions seront recensés par la nouvelle plateforme numérique :
https://www.service-sanitaire-idf.fr/
Les modalités de fonctionnement sont en cours de reflexion.
Pour toutes questions pratiques, contacter le CSCVDL.

Organisation de la plateforme SeSa en région CVDL
(en cours de construction)

Les structures d'accueil se créent un compte "Offreur"

Validation par le CSCVDL

Les structures d'accueil publient leurs offres d'intervention

Les offres d'intervention sont consultables en ligne par tous

Instituts de formation et groupes étudiants valident conjointement leur lieu d'intervention
(les modalités sont encore à définir)

1

Le Service Sanitaire en région Centre-Val de Loire

LE RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Le référent pédagogique est désigné par l'université ou l'institut de formation.

Son rôle

> Assurer la coordination des enseignements théoriques,
> Mettre en relation les référents de proximité/étudiants et gérer la répartition sur les lieux de stage,
> S'assurer de la cohérence du projet de promotion de la santé de la structure d'accueil,
> Accompagner les étudiants et évaluer leur progression à partir des rencontres avec les référents de proximité,
> Assurer le suivi des étudiants par des temps d'échanges autour des problématiques rencontrées pendant le stage et proposer des solutions en cas de difficultés,
> Evaluer le stage et les connaissances/compétences développées par les étudiants.

« La mise en place du SeSa dans le référentiel de compétences des étudiants infirmiers est particulièrement bénéfique pour les étudiants. Le SeSa permet l'expérimentation concrète d'une action de santé publique. Les étudiants apprécient la rencontre avec le public, les échanges, l'intérêt de développer la prévention à la santé. Les concepts et les valeurs étudiés en classe sont mis en pratique lors de ce face à face. Ils s'aperçoivent que la prévention est essentielle, quel que soit l'âge.

De plus, le SeSa permet de travailler en partenariat avec d'autres filières de santé. C'est important que les étudiants se confrontent à d'autres représentations, d'autres modes de fonctionnement. Le travail en équipe est déjà bien identifié dans le référentiel métier des IDE mais le SeSa est un cas pratique avant l'entrée effective dans le milieu professionnel.

Le SeSa facilite la rencontre avec les acteurs de terrain. Cette collaboration participe à améliorer la connaissance des professionnels et des dispositifs existants du territoire et favorise potentiellement l'attractivité pour les étudiants.

En tant que référente pédagogique de l'IFSI 41, le SeSa a permis d'échanger, avec mes homologues, sur nos pratiques professionnelles. Elle a favorisé une meilleure inter-connaissance entre professionnels. »

Bénédicte Yang, Référente pédagogique de l'IFSI 41

Accueil des étudiants

L'accueil est une phase importante du dispositif et vise essentiellement à rassurer les étudiants sur les missions qui vont leur être confiées : Qu'est-ce que l'on attend d'eux ? Quelles sont les différentes étapes du SeSa (contenu de la formation, temps de préparation collectif de l'action dont la rencontre avec la structure d'accueil, action de prévention elle-même et son évaluation). Il est essentiel de mettre en perspective l'accompagnement dont vont bénéficier les étudiants tout au long de ce processus qui peut, dans un premier temps, leur sembler très éloigné de leur quotidien. Les rassurer est le maître mot de ce premier temps d'accueil quel que soit l'accueillant. Les étudiants des différentes filières santé ne se substituent pas aux professionnels, ils sont en quelque sorte de tous jeunes « apprentis » qu'il faut accompagner avec bienveillance.

Enfin, et nous l'avons déjà dit, les étudiants des filières santé ne sont pas « naturellement » experts parce que issus de ces filières ; il apparaît plus que les problématiques santé abordées avec eux soient des questions qui peuvent potentiellement les concerner à titre personnel dans la mesure où, comme chacun d'entre nous, ils ne sont pas nécessairement des modèles de comportements favorables à la santé ou pas toujours.
De plus, ils sont peut-être encore dans une période de vie où les prises de risques sont encore bien présentes.
Cependant, c'est bien ce parcours de mise à distance de soi et d'écoute de l'autre que nous invitons les étudiants à emprunter modestement.

Les étudiants SeSa

Les étudiants conçoivent, mettent en œuvre et réalisent eux-même l'action de prévention auprès du public bénéficiaire désigné par le référent de proximité. Les étudiants devront, quand cela est possible, travailler en interprofessionnalité. Ils sont répartis en groupe d'intervention par lieu de stage, en général 4-6 étudiants par groupe et animent en binôme voire trinôme leur.s action.s.
Les étudiants suivent la formation théorique coordonnée par le référent pédagogique et sont en lien avec leur référent de proximité.

En soutien et appui du SeSa

La FRAPS et ses antennes FRAPS IREPS
La FRAPS au travers de ses missions participe, accompagne et soutient les acteurs du SeSa :

> Met à disposition des ressources documentaires (livres, revues, bibliographies, outils, supports de diffusion, etc.) en lien avec le SeSa ou des thématiques spécifiques,
> Propose des conseils méthodologiques auprès : des référents pédagogiques, de proximité, des étudiants, des coordinateurs de CLS, des élus, etc.,
> Propose une offre de formation en promotion de la santé en région CVDL,
> Participe aux réunions du COPIL SeSa du CSCVDL,
> Intervient à la demande sur la formation théorique en PPS des étudiants SeSa,
> Communique sur le SeSa,
> Informe des actualités et de l'avancée du SeSa auprès des différentes instances de santé et lors des réunions de coordination qu'elle anime.

1

Le Service Sanitaire en région Centre-Val de Loire

Organisation du service sanitaire en région Centre-Val de Loire

Version octobre 2019

- Adhérents de la FRAPS
- Dispositif régional de soutien à la politique et aux interventions en prévention-promotion de la santé
- 6 antennes FRAPS IREPS de la région Centre-Val de Loire

> Fait le lien avec les acteurs du terrain

Participe et anime le groupe de travail en relations avec les CLS

Se signale comme structure d'accueil (en attendant la plateforme numérique SeSa)

Référent de proximité

La priorité est donnée aux CLS et à l'Education nationale.

Présent dans une structure d'accueil et peut-être tout acteur de santé :

- Infirmier scolaire,
- Coordinateur de CLS
- Chargé de missions dans une association
- etc.

Coanime (si nécessaire)

Encadre

Evalue

Accompagne et soutien (quand nécessaire)

Forme les étudiants (à la demande)

Propose des ressources documentaires via le portail documentaire

CollegiumSanté Centre-Val de Loire

COPIL SeSa :
Education nationale, ARS, Ecoles/Facultés, FRAPS, etc.

3 groupes de travail :
- **Interprofessionnalité**
- **Relations avec les Contrats Locaux de Santé (CLS)**
- **Plateforme numérique**

> Se réunit régulièrement (1 fois par mois environ).
> Collige lieux de stages (si cela n'a pas déjà été vu entre le référent pédagogique et le référent de proximité).
> Favorise les échanges entre les différents acteurs.

Donne les grandes orientations/ priorités

Comité régional stratégique SeSa : présidé par le directeur général de l'ARS et la rectrice de l'académie Orléans-Tours.

Participent

Représentants des étudiants

Participe ou se tient informé des réunions

Communiquent et font du lien

Étudiants SeSa

- Sages-femmes (M1)
- Pharmaciens (5ème année)
- Infirmiers (L2)
- Médecins (L2 et L3)
- Kinésithérapeutes (3ème année)

> Forme des groupes d'étudiants (5-6) si possible en interprofessionnalité

Référent pédagogique

Coordonne les étudiants SeSa et la formation théorique

Evalue les étudiants

- Enseignant
- Directeur d'école ou de faculté
- Formateur
- etc.

Action de prévention (primaire)

Thématiques prioritaires (nationales et régionales)
- Vie affective et sexuelle
- Conduites addictives et prises de risques
- Nutrition (alimentation et activité physique)

Publics bénéficiaires :

- Enfants/Adolescents (écoles primaires, collèges, lycées, MFR, etc.)
- Personnes âgées (EHPAD, foyer logement, etc.)
- Tout public

2

Accompagner et former les étudiants du service sanitaire

Public :

Auteurs : *Mélissa TOUTOUT, Claire SANZANI, Chloé CHERRIER*

Un travail important a été réalisé par les formateurs des IFSI pour tisser un réseau de partenaires qui acceptent de participer à la formation des étudiants tant pour leur permettre d'analyser les besoins de santé d'une population cible que pour les former à la démarche promotion de la santé et les aider dans leur action.

Le partenariat développé avec la FRAPS IREPS antenne 36 sur la méthodologie de la démarche, le prêt d'outils pédagogiques, de supports d'informations est vraiment indispensable à l'accompagnement des étudiants. Ils trouvent des interlocuteurs disponibles, qui ont connaissance des ressources à la fois humaines et matérielles au plan local, et les conseillent dans la concrétisation de leur action de prévention. Ce travail est très complémentaire du rôle du formateur qui est plus garant du cadre pédagogique, de la construction des enseignements, de l'évaluation de la démarche de promotion de la santé et de la guidance des étudiants tout au long de leur travail.

La plus-value du service sanitaire est de favoriser l'interdisciplinarité et l'interprofessionnalité entre les différentes filières des formations sanitaires. Dans nos établissements, nous nous préparons à accueillir 20 étudiants en médecine à Châteauroux, 14 au Blanc ainsi qu'une dizaine d'étudiants kinésithérapeutes. Nos étudiants étaient déjà très satisfaits de ces actions de prévention qu'ils réalisaient en groupe et qui leur permettaient de mobiliser leur créativité, leur sens de l'organisation et pour lesquelles ils montraient un réel investissement. S'associer à des étudiants d'autres filières leur permettra de mieux se connaître et de développer un travail collaboratif qui servira leur future pratique."

Véronique LALAMI, Cadre de santé Formateur - IFSI 36

2

Accompagner et former les étudiants du service sanitaire

Avant l'immersion des étudiants en médecine dans le système de soins hospitalo-universitaire centré sur le curatif (externat), l'intégration du SeSa en 3ème année est une réelle opportunité à saisir pour qu'ils acquièrent et appliquent les principes en prévention et promotion de la santé (PPS).

À cette période charnière, le SeSa peut se retrouver loin des considérations de ces étudiants avant tout avides des connaissances médicales. Il faut donc saisir, prudemment, cette occasion de les initier aux stratégies d'éducation à la santé. Cela nécessite d'entamer, avec eux, une réflexion sur leurs propres représentations de la santé, du métier de médecin, et de son rôle au-delà du soin.

Si c'est aussi une occasion de valoriser l'existence même de la spécialité de santé publique dans le cursus médical, il faut savoir démontrer aux étudiants l'enrichissement que cette expérience peut leur apporter quelle que soit la spécialité médicale future qu'ils exerceront (médecine générale, cardiologie, etc.). Par exemple, en illustrant toute l'importance de la dimension socio-environnementale de la santé dans l'accompagnement à l'arrêt du tabac.

Le déploiement des étudiants en médecine dans l'ensemble de la région CVDL, par la collaboration des CLS, peut permettre aux étudiants de découvrir les dynamiques territoriales dont ils sont le plus souvent écartés le temps des études, ainsi que le maillage diversifié et intersectoriel des professionnels de PPS. L'acquisition de compétences de travail collaboratif à une époque où les médecins s'orientent davantage vers ces modalités d'exercices, est primordiale. L'interprofessionnalité est possible cette année (2019-2020) pour quelques groupes d'étudiants en collaboration avec les instituts de formation en soins infirmiers et de kinésithérapie. Il est important de parvenir à la généraliser pour qu'une culture commune de prévention, dont les échanges entre filières de formation susciteront la richesse, se mette réellement en place.

Toutefois, il existe des contraintes organisationnelles liées au nombre d'étudiants en médecine concernés (environ 250 à Tours). Le peu de ressources disponibles, financières et humaines notamment, n'est pas sans risque de compromettre ce processus pédagogique et réflexif sur les enjeux de prévention auprès de ces jeunes étudiants. Ceux-ci peuvent parfois se sentir en difficultés devant un manque de connaissances préalables, tant sur les thématiques que sur le monde professionnel et ses codes. Afin qu'ils puissent s'impliquer sereinement dans le SeSa, déployer leur dynamisme et leur créativité, il est donc primordial que nous sachions les accompagner, les rassurer en leur rappelant – à nous même également - que le SeSa constitue avant tout une formation, une initiation, à une démarche de prévention."

Cathie Faussat, Interne de Santé Publique à Tours

Avec la collaboration de Sixtine De Lafforest, co-interne de Santé Publique à Tours

Le service sanitaire se déroule en plusieurs étapes : préparation de l'action, réalisation de l'action et évaluation.
Afin d'accompagner les étudiants dans ces étapes, des enseignements théoriques et pratiques obligatoires leurs seront dispensés. Ce sont les référents pédagogiques qui sont en charge de la coordination de cette formation.
Les étudiants devront acquérir des connaissances sur la santé publique (prévention, promotion de la santé) et les déterminants de santé ainsi que développer des compétences méthodologiques.
Bien que ce soient les étudiants qui réaliseront les actions, les référents pédagogiques et de proximité se doivent également de partager et d'intégrer les valeurs de la promotion de la santé à leur pratique et veiller à ce qu'elles soient respectées par les étudiants.

Rapide rappel sur les concepts en santé pour le service sanitaire

La santé et ses déterminants

La santé a été définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1946 comme « un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité[1] ».

Des études épidémiologiques démontrent qu'à facteurs de risques égaux, au niveau des comportements individuels, des écarts sur l'état de santé sont notables. L'état de santé des individus est alors influencé par d'autres facteurs. Ceux-ci sont d'ordre social, économique et environnemental, tout en restant en interdépendance avec les facteurs individuels. Ces facteurs sont appelés « **déterminants de santé** » et sont à l'origine d'interactions complexes sur la santé. Parmi les modèles de référence, on retrouve celui du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2010)[2].

La promotion de la santé

La promotion de la santé agit sur ces différents déterminants de santé soit sur l'état de santé des individus. Définie pour la première fois dans la Charte d'Ottawa en 1986, la promotion de la santé est « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci[3]».

Cinq axes d'actions prioritaires pour agir favorablement sur la santé :
- Elaborer une politique publique saine ;
- Créer des milieux favorables ;
- Renforcer l'action communautaire ;
- Acquérir des aptitudes individuelles ;
- Réorienter les services de santé.

1. Constitution de l'OMS. Genève : Organisation mondiale de la Santé, 1946, 18 p. http://origin.who.int/about/mission/fr/
2. Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants. Résultats d'une réflexion commune. EMOND Aline, GOSSELIN Jean-Clet, DUNNIGAN Lise. Quebec : Ministère de la santé et des services sociaux-direction des communications, 2010, 35 p. URL : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-202-02.pdf
3. Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. OMS europe, 1986, 6 p. http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf

2

Accompagner et former les étudiants du service sanitaire

Sur quoi je peux agir ?

Des exemples :

> Elaborer une politique publique saine / Créer des milieux favorables

Vos actions peuvent y contribuer, mais à votre échelle vous ne pourrez pas agir sur tout !

> Renforcer l'action communautaire

Travailler les représentations des jeunes autour des violences dans les relations amoureuses afin de les repérer et de les prévenir.

> Acquérir des aptitudes individuelles

Travailler les compétences psychosociales (CPS) : avoir conscience de soi, gérer ses émotions, avoir l'esprit critique, etc.

> Réorienter les services de santé

Si on fait des actions de prévention sur la vaccination : donner les lieux en complément et personnes ressources sur un territoire donné.

L'éducation pour la santé

L'un des outils de la promotion de la santé est l'éducation pour la santé. Celle-ci a été définie par l'OMS en 1983 comme étant « un ensemble d'activités d'information et d'éducation qui incitent les gens à vouloir être en bonne santé, à savoir comment y parvenir, à faire ce qu'ils peuvent individuellement et collectivement pour conserver la santé, à recourir à une aide en cas de besoin. »

L'éducation pour la santé ne se résume donc pas seulement à la transmission d'informations mais également au développement des compétences psychosociales.

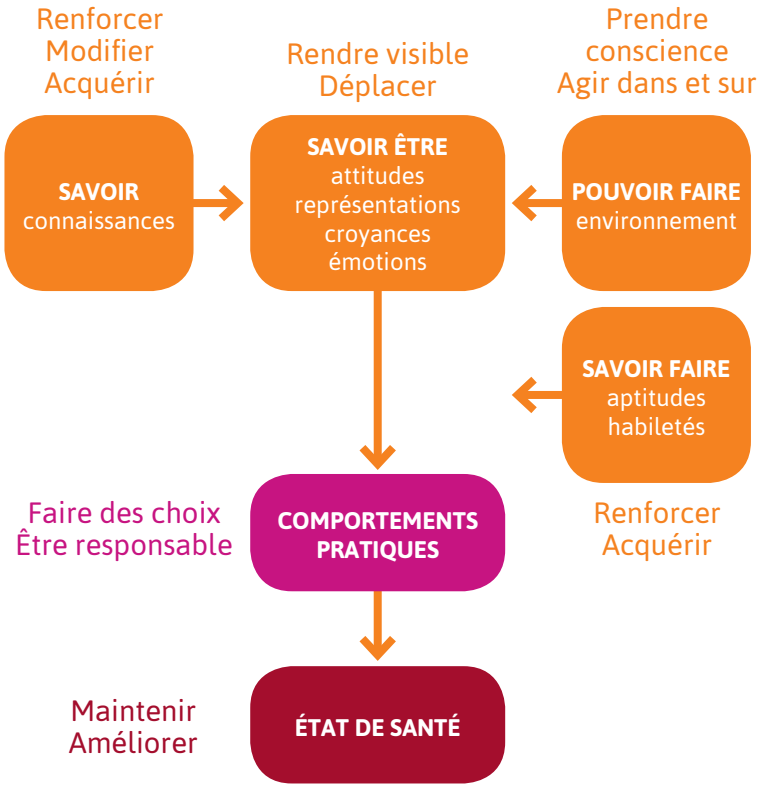

Les compétences psychosociales (CPS)

En 1993, l'OMS définit le concept des compétences psychosociales comme « **les capacités d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement** ».

Les 10 compétences psychosociales sont réunies par couple de la façon suivante :

- Savoir résoudre des problèmes/Savoir prendre des décisions ;
- Avoir une pensée créative/Avoir une pensée critique ;
- Savoir communiquer efficacement/Être habile dans les relations interpersonnelles ;
- Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres ;
- Savoir gérer ses émotions/Savoir gérer son stress.

Pour aller + loin : Les compétences psychosociales : La FRAPS 5 ans d'expertise. In Force de FRAPS. Tours : FRAPS Centre-Val de Loire, Avril 2017, n°1, 15 p. https://urlz.fr/bDUu

La prévention

La prévention « comprend des mesures qui visent non seulement à empêcher l'apparition de la maladie, telles que la lutte contre les facteurs de risque, mais également à en arrêter les progrès et à en réduire les conséquences. » (OMS glossaire[4]).
La prévention c'est donc l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies ou des risques.

La prévention primaire ou universelle : le but est de diminuer l'incidence d'une maladie dans une population et donc de réduire le nombre de nouveaux cas, pour l'ensemble de la population (ex : vaccination et distribution de préservatifs).

La prévention secondaire ou sélective : l'objectif est de diminuer la prévalence d'une maladie dans une population en en réduisant l'évolution par le biais du dépistage ou de traitements précoces, pour des sous-groupes de la population (ex : dépistage du cancer du sein).

La prévention tertiaire ou ciblée : intervention qui vise à éviter les rechutes ou les complications, pour des sous-groupes de populations spécifiques présentant des facteurs de risques (ex : Education Thérapeutique du Patient (ETP)).

Les étudiants du SeSa auront à réaliser prioritairement des actions de prévention primaire.

4. Glossaire de la promotion de la santé. Genève : Organisation mondiale de la Santé, 1998, 25 p. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/67245/WHO_HPR_HEP_98.1_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y

2

Accompagner et former les étudiants du service sanitaire

Principes d'intervention et démarche projet

Outre l'acquisition de connaissances (savoirs) sur les concepts en santé, les étudiants SeSa devront développer des savoir-êtres et savoirs-faires où la dimension éthique occupe une place majeure.
Au cours de la réalisation de leur action, il est important pour les étudiants d'interroger leur posture en tant que futur professionnel de santé, de travailler sur les modèles des représentations et d'écoute et de tenir compte des grands **principes d'intervention** en éducation pour la santé :

- **Principe éthique**
- **Principes d'intervention** :
  Ecouter et prendre en compte les besoins et les attentes des publics,
  Accorder droit d'expression et pouvoir d'action aux participants,
  Penser son action dans un contexte large,
  Considérer que tout comportement a un sens,
  Assurer des interventions de qualité.
- **Principe de participation** :
  Principe fondamental en promotion de la santé pour des raisons éthiques mais aussi une meilleure efficacité des actions,
  → Favoriser les petits groupes : éducation pour la santé
- **Principe de partage des savoirs** :
  Co-construction des échanges et des savoirs,
  Principe : l'animateur n'a pas de positionnement hiérarchique.

Adopter une démarche projet

Pour les étudiants SeSa, il est important de resituer leur action de prévention dans la méthodologie de projet et de prendre connaissance du milieu où elle va se dérouler.

Il est impératif que les étudiants réalisent une ou des actions s'inscrivant dans un projet plus large mené par la structure d'accueil. Le référent de proximité se doit de donner toutes les informations utiles aux étudiants pour la réalisation de leur action. Normalement, les étudiants auront à réaliser une fiche action type (cf exemple) dont les objectifs généraux et spécifiques seront donnés par le référent de proximité.

Exemple d'une fiche action sur la vie affective et sexuelle

Contexte -diagnostic **Définition et justification de l'intervention**	*Collège (zone rurale) où les personnels de l'établissement observent une augmentation de la violence verbale, notamment entre filles et garçons (propos sexistes). Ce phénomène est particulièrement fréquent pour les jeunes des classes de 3ème.* *Un diagnostic sera mené par les étudiants en amont de leur intervention pour recueillir les attentes et besoins des jeunes.*
Quoi ? **1 Objectifs général** **2 Objectif spécifique** **3 Objectif opérationnel**	***1** Réduire la violence verbale entre les jeunes au sein de l'établissement* ***2** Favoriser les échanges, l'écoute mutuelle, la compréhension des attentes de chacun-e-s* ***3** Proposer une séance d'éducation à la Vie affective et sexuelle auprès des élèves de 3ème en travaillant les représentations liées au genre : stéréotypes, rôles…*
Pour qui ? **Public concerné**	*Les 5 classes de 3ème*
Comment ? **Modalités de mise en œuvre**	*Au sein de l'établissement.* *Classes scindées en demi-groupe mixte.* *Sollicitation d'étudiants SeSa.* *Information transmise aux parents.*
Avec qui ? Avec quoi ?	*Animation par les étudiants SeSa si possible binôme mixte. Et sollicitation intervenant personnel de l'établissement.* *Pas de budget spécifique prévu.* *Mise à disposition de salle et matériel vidéo par l'établissement.*
Déroulé de l'action ?	*1 rencontre avec les jeunes pour présentation et recueil des besoins (diagnostic via un questionnaire).* *1 séance d'une durée de 2 heures par demi-classe* *Techniques d'animation : Jeu de rôle, supports de débat, supports vidéo* *Outils adaptés : Ado sexo. IREPS Auvergne et Potes et despotes ADIJ 22* *Vidéo proposée sur le site « on sexprime »*
Suivi et évaluation **Tableau de bord**	*Nombre de rencontres.* *Nombre de jeunes participants.* *Questionnaire distribué aux élèves à l'issue des séances.* *Nombre d'incidents liés à des violences verbales enregistré par l'établissement en baisse.*

3

Intervenir dans le cadre du service sanitaire

Public :

Auteurs : *Danielle FORTIN, Mathilde POLLET, Solène DIZY, Dominique KERHOAS*

Conseils pour les étudiants

L'objectif des actions menées dans le cadre du Service Sanitaire (SeSa) sera, comme pour toute action de promotion santé, **de faciliter le processus d'apprentissage de comportements favorables à la santé.**

Pour ce faire, vous allez travailler sur les motivations à l'apprentissage et les habiletés requises de votre public pour satisfaire les besoins perçus, susciter les prises de conscience, influencer les représentations... Tout en prenant en compte les déterminants de santé.

Des moyens d'intervention sont à votre disposition pour faciliter ces apprentissages et habiletés. Ils permettront à l'individu, à travers le groupe, de se connaître, de travailler ses représentations, d'apprendre à gérer ses émotions, de s'informer, de repérer ses ressources et celles de la communauté, de réduire les risques et les dommages... Il ne faut pas oublier que l'intervention, pour qu'elle soit efficace, doit faciliter l'acquisition, le traitement de l'information et plus largement accompagner l'empowerment. Il existe aussi des outils et techniques d'animations qui vous permettront d'ajuster et d'évaluer votre intervention.

Intervenir et utiliser une technique ou un outil d'intervention c'est aussi prendre en compte le stade de développement cognitif et psychosocial de l'individu, s'adapter au style d'apprentissage, aux caractéristiques culturelles ou encore au niveau de littératie des individus.

Intervenir en prévention et promotion pour la santé se fait de façon collective et demande à adapter son intervention au groupe tout en prenant en compte l'individu.

Les référents de proximité seront les garants du respect du cadre et des valeurs de la structure qui vous accueille. Leur connaissance du public permettra de mettre en adéquation votre intervention avec le niveau de compréhension de votre public.

Choisir sa stratégie d'intervention

Pour réaliser votre animation, il va falloir choisir la méthode à mettre en œuvre. Ces méthodes correspondent aux stratégies d'intervention et s'appuient sur des techniques d'animation validées. Elles doivent être adaptées aux objectifs et aux finalités de votre intervention.

Le choix de la technique, votre rôle en tant qu'intervenant, le cadre de la structure dans lequel vous intervenez (à voir avec votre référent de proximité), le niveau de votre public sont autant de facteurs importants pour la réussite de votre action.
La complémentarité des stratégies contribue à l'efficacité des interventions en prévention et promotion de la santé. Il est important de choisir celles qui sont le plus en accord avec :

> vos intentions éducatives,
> vos conceptions de la santé,
> l'éducation pour la santé,
> vos propres valeurs.

3

Intervenir dans le cadre du service sanitaire

Le choix d'une stratégie d'intervention est lié aux objectifs de la séance. Il doit tenir compte des besoins du groupe, être adapté à la thématique abordée.
Ces stratégies d'intervention ne remplacent pas votre savoir-faire et votre savoir être d'animateur.

Les outils d'intervention sont complémentaires et font appel aux mêmes critères à prendre en compte que les techniques d'animation. Ils sont des supports facilitants qui prennent la forme de jeux, de vidéos, d'expositions... Ils permettent une approche ludique et deviennent des outils à partir du moment où ils s'adaptent pour répondre aux objectifs d'une séance.

Où trouver les ressources nécessaires à la mise en œuvre de votre action ? :
Les documentalistes de la FRAPS IREPS mettent à disposition des étudiants une base de données documentaire spécialisée en promotion de la santé. Une entrée spécifique « démarche éducative» permet de trouver les ressources épidémiologiques, statistiques ou encore méthodologiques, la base comprend également près de 900 références d'outils d'intervention en éducation pour la santé. Les documentalistes accompagnent les étudiants pour répondre à leurs objectifs d'intervention et prêtent les supports nécessaires à leur réalisation. Ces demandes se font sur rendez-vous.

Portail documentaire régional

Consultez notre portail documentaire régional pour découvrir les outils et ressources empruntables gratuitement dans le centre de documentation de votre département.

https://fraps.centredoc.fr

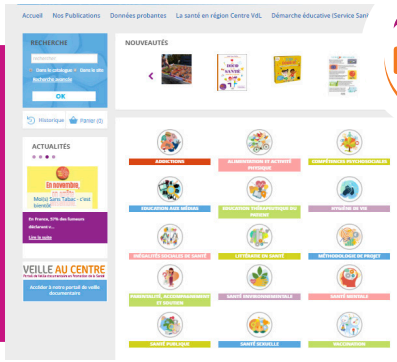

Les ressources des partenaires

Le réseau PAREDOC

Réseau documentaire des IFSI de la Région Centre Val-de-Loire

Créé en 2015, le réseau PAREDOC regroupe les documentalistes des IFSI/IFAS (formations paramédicales ; infirmières, aides-soignantes, ...) de la Région Centre-Val de Loire. Présent sur tout le territoire de la région, ce réseau fédère les centres de ressources documentaires spécialisés dans le domaine paramédical.

Les Centres de documentation accueillent les étudiants et professionnels (sous conditions). La documentation spécialisée traite des activités paramédicales, de la santé, des sciences humaines (psychologie, sociologie, pédagogie, ...), de la gestion et l'administration hospitalière. À cela s'ajoute une sélection d'abonnements à des revues spécialisées dans le soin, la santé publique ou encore l'encadrement.

Outre les services proposés par chacun des centres participant au réseau, **une boite à outils** (https://formationsparamedicales.wordpress.com/) est proposée.
Destinée en premier lieu aux étudiants infirmiers, celle-ci regroupe des conseils documentaires notamment sur le service sanitaire.

Le Service commun de documentation de l'université de Tours

Le Service commun de documentation de l'université de Tours est un lieu de ressources documentaires particulièrement riche pour les étudiants ayant à faire leur service sanitaire de santé.

Il regroupe les bibliothèques universitaires situées sur les sites Tanneurs, Grandmont, Deux-Lions, le Centre de documentation de l'IUT et la bibliothèque universitaire de Blois

Située 10 bd Tonnellé à Tours, sur le site de la faculté de médecine, la bibliothèque universitaire de médecine Emile-Aron propose des ressources documentaires numériques et imprimées dans les domaines suivants :

éducation thérapeutique, addictions (drogues, alcool, tabac...), santé publique, santé mentale, IST, hépatites, violences et maltraitances, sexualités, handicap...

Les collections de la bibliothèque de médecine peuvent être complétées par celles des bibliothèques universitaire Tanneurs, Grandmont, Deux-Lions sur les thématiques suivantes :

vie affective et sexuelle, sciences de l'éducation, addictions, prises de risques, psychologie, droit...

Ces bibliothèques sont ouvertes à tous les publics.
Les membres de l'université de Tours (étudiants, enseignants, personnels administratifs...) sont automatiquement inscrits dans toutes les bibliothèques universitaires.

L'inscription est gratuite pour les étudiants et enseignants chercheurs d'autres universités françaises publiques, les bénéficiaires des minima sociaux, les personnes en recherche d'emploi. L'inscription est payante pour les autres catégories de personnes.
L'accès à distance aux ressources documentaires numériques n'est ouvert qu'aux membres de l'université de Tours.

Les adresses et horaires d'ouverture de chaque bibliothèque sont consultables sur le site : www.bibliotheques.univ-tours.fr

Canopé, le réseau de création et d'accompagnement pédagogique

Réseau Canopé est un réseau de création et d'accompagnement pédagogique sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Il édite des ressources pédagogiques transmédias pour la communauté éducative, les étudiants et les formateurs.

Parmi ses thématiques d'intervention se trouvent la santé et le bien-être, avec pour objectif d'agir en faveur de la santé et le bien-être de l'élève, des conditions d'accès aux apprentissages, par l'éducation et la formation, avec les axes suivants : l'accompagnement et le suivi de l'élève, en associant les différents acteurs du secteur médico-social au sein des équipes éducatives pour suivre, accompagner les enfants et leur entourage, et prévenir toutes formes de risques.

Les Ateliers Canopé en région Centre-Val de Loire sont des espaces ouverts, des lieux d'échanges entre acteurs du monde éducatif, des lieux de formation, de médiation, de ressources, de créativité et d'accompagnement de vos pratiques pédagogiques et de leur évolution.

Leurs missions principales sont la formation et l'accompagnement, la médiation de ressources physiques et numériques en prêt et en vente, la proposition d'événements pédagogiques (conférence, table-ronde, ateliers, animations...), l'innovation et l'expérimentation d'outils numériques à visée éducative.

Contact à Tours : contact.atelier37@reseau-canope.fr

3

Intervenir dans le cadre du service sanitaire

Posture d'animateur

Votre posture est primordiale. Sans elle, vous pouvez utiliser n'importe quelle technique aussi bonne soit elle, cela ne vous permettra pas d'atteindre les résultats optimums.

Vous devez être capable d'alterner entre **écoute** (l'animateur laisse plus de place aux participants) et **existence** (l'animateur prend plus de place que les participants) en jouant sur 3 registres :

Communication : être compris, comprendre, faire que les participants se comprennent entre eux.

Contrôle : de soi et du groupe (il y a une différence entre contrôle et surveillance).

Convivialité : il ne suffit pas d'avoir un bon contact pour être un bon animateur mais la qualité du contact est essentielle, c'est l'animateur qui est responsable de l'ambiance du groupe

Sans oublier la **conviction** et le **dynamisme** !

Les indispensables d'un bon animateur :

> Choisir et expliquer les méthodes de travail,

> Présenter les règles de fonctionnement,

> Se présenter,

> Instaurer une cohésion de groupe en faisant connaissance tous ensemble (avec une technique brise-glace par exemple),

> Aménager l'espace et mettre à disposition le matériel,

> Gérer le groupe : faciliter la circulation de la parole, réguler les tensions.

L'animation du groupe

L'animation de groupe est utilisée dans la plupart des actions en promotion de la santé. Elle s'inscrit dans le renforcement communautaire et le développement des aptitudes individuelles (2 axes d'intervention de la Charte d'Ottawa.)

L'animation en groupe pour des interventions de prévention et promotion de la santé permet de rencontrer plusieurs interlocuteurs en un temps réduit, de les mettre en interaction et confronter les points de vue pour faire évoluer les représentations de chacun... Malgré ces nombreux avantages, elle présente aussi des risques : monopolisation de la parole, autocensure, peur du regard de l'autre...

La co-animation, quelques conseils :

> Définir clairement les rôles,

> Se coordonner soigneusement,

> Co-exister,

> Être solidaires.

C'est pourquoi vous devez prendre en compte les besoins de chaque membre du groupe et poser le cadre avant d'entamer votre intervention :

> Besoin de comprendre l'activité et son objectif,
> Besoin d'intégration (avoir une place reconnue dans le groupe, être considéré comme égal aux autres),
> Besoin de valorisation (donner une bonne image de soi, être apprécié par les autres),
> Besoin de contrôle (maîtriser l'image que l'on donne de soi, préserver son intimité),
> Besoin d'individualisation (Se distinguer des autres, être soi-même et accepté comme tel),
> Besoin d'existence et de considération (être reconnu par les autres, être respecté).

Que faire en cas de :

Pas à l'aise en animation ?
Vous n'êtes pas seul et vous intervenez en groupe, n'hésitez pas à vous entrainer et à vous répartir les rôles.

Question qu'on ne maîtrise pas ?
Soyez humble et dites que vous n'avez pas la réponse mais que vous pourrez leur faire part de votre réponse ultérieurement.

Une personne qui déborde ?
Assurez-vous de la présence d'un référent au sein de la structure dans laquelle vous intervenez, prévoyez un membre du groupe « modérateur ».

Outil ou technique qui ne fonctionne pas
Cela peut arriver, prévoyez une technique de secours

Pas assez de public ?
Pas de souci, les échanges seront quand même efficaces et toujours pertinents.

Quelques conseils pour gérer un groupe :

> Rappeler les objectifs et le plan de la séance,
> Impliquer l'ensemble du groupe,
> Faire preuve d'empathie,
> Eviter d'interpréter ce qui se passe,
> Stimuler l'intérêt en permanence en changeant de forme de communication,
> Capter l'attention,
> Maitriser les débordements,
> Essayer d'impliquer toutes les personnes,
> Fixer le cadre avec le groupe et le rappeler régulièrement si besoin,
> Gérer son temps,
> Faire attention au verbal et au non verbal.

4

Évaluer et valoriser le service sanitaire

Public :

Auteurs : *Charlotte AKHRAS-PANCALDI, Delphy COLAS-BOUDOT*

Lorsque nous pensons évaluation, nous sommes tentés de reporter cette étape et de ne l'envisager qu'à la fin du projet. En fait, l'évaluation devrait être posée dès le démarrage d'un projet santé en lien avec les objectifs de ce dernier. Au final, lorsque nous nous questionnons sur un projet, son état d'avancement, sur les difficultés rencontrées et les stratégies pour les résoudre nous sommes déjà dans une démarche évaluative que nous allons tenter de préciser et d'illustrer.

Dans le cadre du Service Sanitaire (SeSa), il va s'agir :

- **pour les étudiants**, d'évaluer leur démarche éducative en santé auprès des publics cibles,
- **pour les structures d'accueil (associations, Contrats Locaux de Santé (CLS), établissements scolaires)**, d'apprécier la conduite des projets menés par les étudiants,
- **pour les structures de formation**, de saisir comment a été mis en œuvre le Service Sanitaire dans toutes ses dimensions : processus et résultats.

Cette partie vise à répondre à l'ensemble de ces points avec un éclairage sur les motifs qui nous conduisent à évaluer et sur les modalités de la démarche.

Pourquoi évaluer, à quoi cela sert-il ?

L'évaluation sert à rendre compte de ce qui a été réalisé par rapport à ce qui était prévu sur plusieurs critères :

> Comment s'est déroulé le projet, l'action à toutes ses étapes ?
> Mon action a-t-elle été efficace ?
> A-t-elle atteint les objectifs fixés au départ ?
> Peut-elle être reconduite et si oui, quels aménagements doivent être prévus ?

L'évaluation permet aussi de communiquer et de valoriser le projet d'autant plus que celui-ci produit des résultats positifs. On parle de projets prometteurs, voire de données probantes[1], lorsque les résultats démontrent une efficacité.

Par exemple, la campagne nationale Moi(s) sans tabac semble motiver avec succès les fumeur-ses- à arrêter leur consommation.
In fine, l'évaluation devrait nous éclairer sur l'amélioration de l'état de santé de la population et/ou de groupes spécifiques, c'est le but ultime recherché des projets de prévention promotion de la santé.

[1] ***Les données probantes en promotion de la santé***. *In Force de FRAPS. Tours : FRAPS Centre-Val de Loire, Décembre 2017, n°2, 20 p.*
https://urlz.fr/bDUu

4

Évaluer et valoriser le service sanitaire

Que pouvons-nous évaluer ?

ACTIVITÉ	• Participation • Assiduité • Satisfaction
PROCESSUS	• Comparaison entre prévu/réalisé *(Nombres de séances, thèmes, temps,...)* • Utilisation des ressources *(humaine, matérielles, financières)* • Participation des partenaires et du public *(assiduité, participation, investissement dans le projet,...)*
RÉSULTATS	• Changements obtenus/changements souhaités • Satisfaction du public • Acquis du public cible *(savoir, savoir-faire, savoir-être, pouvoir faire, vouloir faire, représentations)*
IMPACT	• Comportements • Retombées négatives ou positives sur la structure et les partenaires

Les activités réalisées,

dans lesquelles on peut inclure dans notre exemple, le nombre d'étudiants SeSa concernés par les différents projets, leurs filières d'appartenance, leur adhésion-satisfaction au projet, la satisfaction du public, etc.

Le processus,

c'est-à-dire la façon dont s'est déroulé le projet :

> l'accompagnement des étudiants (contenu, forme et conditions de mise en œuvre de la formation des étudiants),

> l'interprofessionnalité entre les filières de formation, comme c'est le cas entre l'Ecole Régionale de Sage-Femme et la Faculté de pharmacie de Tours,

> les partenariats engagés entre les écoles de formation et l'Education Nationale, les contrats locaux de santé (CLS), les associations dans le champ de la promotion prévention santé comme la FRAPS,

> les projets mis en œuvre par les étudiants sur les différents terrains d'action.

Les résultats,

Ils permettent de vérifier l'atteinte ou non des objectifs. Par exemple, on peut se demander si à l'issue du SeSa, les étudiants ont acquis les connaissances, savoir-être et savoir-faire dans la conduite d'un projet sur le thème retenu et si oui, quel est le degré atteint. Leurs représentations des publics rencontrés ont-elles évolué et comment ? On peut aussi chercher à comparer une situation T (avant le projet) à une situation T+1 (après le projet) sur des critères et indicateurs prévus et pertinents pour comprendre les modifications en termes de savoirs, attitudes et comportements entre ces deux temps.

L'impact des actions et du projet

ce niveau d'évaluation est en général à distance de l'action dans la mesure où il s'agit de comprendre comment les comportements, et non les intentions, ont évolué :
les bénéficiaires du projet ont-ils adopté un comportement plus protecteur par rapport à leur santé ? Des effets non prévus du projet sont-ils apparus qu'ils soient positifs ou négatifs ?

Comment évaluer ?

Définir les indicateurs d'évaluation

Les indicateurs sont une traduction chiffrée des critères, ils aident à mesurer le changement. C'est ce que l'on va observer, mesurer, recueillir comme information qui permettra de dire que l'objectif est atteint.

Il faut anticiper l'évaluation et les rédiger dès l'étape des objectifs pour construire les outils de recueil des données évaluatives.

Si on reprend l'exemple VAS :

Critères = résultats attendus	**Indicateurs = valeur à obtenir**
Avoir un bon niveau de connaissance sur les IST	% d'élèves connaissant les modes de transmission
	% d'élèves connaissant les moyens de protection
	% d'élèves sachant où et comment se faire dépister
Avoir un comportement adapté au risque	% d'élèves déclarant avoir des rapports protégés
	% d'élèves déclarant savoir utiliser des préservatifs
	% d'élèves se déclarant capables de parler de rapports protégés avec leur partenaire

Choisir les modalités de recueil de données

Des outils, des plus simples aux plus complexes, sont à votre disposition pour l'évaluation. Ils seront la plupart du temps à adapter au contexte du projet, aux objectifs du projet et au niveau d'évaluation visé, ou autrement dit, que veut-on évaluer et comment ?

Parmi ces outils, nous pouvons utiliser :

> des tableaux de bord qui constituent la mémoire des différentes étapes d'un projet,
> des grilles permettant de se situer avec une échelle,
> des questionnaires de satisfaction et/ou des questionnaires sur les connaissances,
> attitudes, représentations et comportements des bénéficiaires,
> des compte-rendus de réunion, des feuilles d'émargement, ...

4

Évaluer et valoriser le service sanitaire

Exemples d'évaluation

Dans le cadre du SeSa, il est demandé aux étudiants des différentes filières d'évaluer leur projet. Ils devraient donc être accompagnés et outillés pour être en capacité d'évaluer le processus de leurs actions et les résultats de celles-ci.
Au regard du temps et des moyens dont ils disposent, il semble peu réaliste d'évaluer l'impact des actions déployées sur les différents terrains d'action.
L'expérience de l'année 2018-2019 avec les étudiants pharmaciens et sages-femmes de Tours nous montre qu'ils ont essentiellement évalué la satisfaction des jeunes rencontrés en lycées et collèges.

Les structures qui accueillent les étudiants auront, elles aussi, à faire un retour sur le SeSa. L'Education Nationale dispose quant à elle de ses propres outils d'évaluation.

Et au niveau national ?

Au niveau national, un questionnaire en ligne est destiné à recueillir des données relatives au Sesa réalisé par les étudiants. Ces données renseignées par les étudiants décrivent le lieu d'accueil, le thème et le type de l'action, la durée, la préparation, le public cible, la pluridisciplinarité, la satisfaction, etc.
Le questionnaire est hébergé sur le site demarches-simplifiees.gouv.fr.
Les données sont traitées par le Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation et par Santé Publique France.
Une enquête intitulée SOLEN est également réalisée au niveau national via les Agences Régionales de Santé (ARS).

Valoriser et diffuser

L'information des participants et des partenaires sur le projet contribue à le légitimer et constitue également une aide à la mobilisation.

Auprès de qui communiquer ?

Par exemple dans un établissement scolaire :
- Au directeur d'établissement,
- Aux partenaires du projet,
- Aux élèves.

Comment communiquer ?

Par les outils de communication tels que :

- Affiches,
- Article sur le site Internet/blog/page Facebook de la structure,
- Article sur le projet dans la presse locale,
- Rapport d'évaluation ou synthèse présentant les principaux résultats de l'évaluation,
- L'Outil Régional de Recherche des Acteurs et actions (ORRA), mis en œuvre par la FRAPS Centre-Val de Loire, est une base de données régionale des opérateurs et des projets déployés sur les territoires. Il permet de rechercher une structure, un contact ou une action dans le domaine de la promotion de la santé, toutes thématiques confondues, en région Centre-Val de Loire. Il donne accès à un répertoire actualisé des opérateurs et propose une description des projets et de leurs modalités d'intervention. http://orra.frapscentre.org/
- Les informations sont également intégrées à la base de données OSCARS www.oscarsante.org (géré par le CRES PACA), ce qui permet de cartographier les interventions.

4

Évaluer et valoriser le service sanitaire

Le service sanitaire (SeSa) en interdisciplinarité 2018-2019 : un premier retour d'expérience en Centre-Val de Loire des étudiants de la Faculté de Pharmacie et de l'Ecole Régionale de Sages-Femmes de Tours et des professionnels enseignants.

Cette initiative d'interdisciplinarité fait suite à des actions d'éducation à la sexualité menées depuis 2015 par des étudiants sages-femmes auprès de lycées du département en partenariat avec la DSDEN d'Indre-et-Loire sous couvert des responsables de l'Education Nationale (EN) et avec la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé 37 (FRAPS IREPS antenne 37). Ces actions répondaient déjà à plusieurs des points demandés par la Stratégie Nationale de Santé et par la mise en place du Service Sanitaire (SeSa) des étudiants en santé suite à la parution du rapport Vaillant :

- *S'inscrire dans une des thématiques retenues comme prioritaires pour la mise en place du SeSa, à savoir la santé sexuelle.*
- *Rencontrer des publics adolescents et contribuer à étoffer le parcours de santé sexuelle des lycéens, dans des établissements d'accueil situés, pour la majeure partie, dans des zones jugées d'éducation prioritaire ou rurales.*
- *Réaliser des actions auprès de jeunes par des pairs plus qualifiés, laissant la place à d'autres types d'échanges que ceux induits par un rapport adulte-adolescent.*
- *Contribuer, pour les futur-e-s sages-femmes, à l'étayage de savoirs en éducation, promotion et prévention en santé génésique et sexuelle et à l'acquisition d'une expérience clinique préprofessionnelle.*
- *Développer des compétences d'adaptabilité, d'écoute, de communication, de vulgarisation et de créativité par la conduite d'un projet jusqu'à sa réalisation.*
- *Faciliter le futur parcours de soin des jeunes et leur implication dans leur maintien en santé en leur faisant connaître un des acteurs potentiels qu'est la sage-femme.*

Forte de cette expérience, le partenariat avec la Faculté de Pharmacie, en particulier avec les étudiants de la filière officine, s'inscrivait logiquement dans l'application du rapport Vaillant qui recommandait l'interdisciplinarité et l'interaction professionnelle entre les divers acteurs du parcours de santé sexuelle. L'association des deux filières fut assez positive et plutôt facile bien qu'il ait fallu travailler assez longtemps à la déconstruction des représentations professionnelles de part et d'autres. Cependant le niveau académique requis pour les étudiants de chacune des deux filières facilita la compréhension entre eux tandis que le montage du projet partait d'un existant.

L'expérience fut riche MAIS complexe à mettre en place (en particulier trouver du temps commun pour préparer les étudiants à l'action et pour l'action, malgré des emplois du temps très différents entre les deux filières) et à co-animer. Mais elle fut enthousiasmante pour les enseignant-e-s comme pour les étudiants, donnant l'envie à la majorité d'améliorer cette première saison.

A l'issue des différentes actions, originales dans leur forme pour la plupart, effectuées par les binômes SF/Pharmacien auprès de collégiens ou de lycéens, nous avons demandé aux étudiants de nous faire un retour dialogué de leur vécu en présence des enseignant-e-s et de l'ensemble des étudiants des deux filières concernées.

Ensuite, nous les avons interrogé-e-s à l'aide de deux questionnaires portant tant sur le fond que la forme de cette action, les invitant à émettre leurs propositions d'amélioration.

Leurs retours se sont organisés en trois axes :

1 • Les points positifs :

> La révision des représentations professionnelles sur l'autre filière de santé (75%)

> L'intelligence collective (50%) : l'apprentissage de la négociation dans la répartition du travail de la conduite de projet et celle des rôles dans l'animation

> L'interdisciplinarité (60%), une communication non agressive (100%)

> La création de valeurs communes (75%)

2 • Les points à améliorer :

> La forme des interventions pédagogiques (moins de cours théoriques et plus de cas cliniques, jeux de rôles...)

> L'organisation globale des séquences (temps et dédommagement)

> Des interventions plus fournies sur la psychologie, la sociologie et les problématiques du public cible en lien avec le thème d'intervention

> L'expérimentation de techniques d'animations simulée avant l'action

> L'accompagnement tutoré du groupe de travail initial dans les étapes de la construction et du déploiement de projet

3 • Les apports pour chaque futur professionnel :

> Développement de compétences collaboratives (conduite de projet commune, mise ne situation interprofessionnelle, séances de travail en groupe, jeux de rôles et simulations) (91%)

> Renforcement de l'engagement et de la motivation professionnels vers la promotion et la prévention (80%)

> Reconnaissance des compétences complémentaires et spécifiques de chaque métier (83%)

> Meilleure compréhension des réalités et des problématiques des jeunes (100%)

> Importance de l'accès et de la délivrance d'informations fiables (100%)

Pour conclure, cette initiative est reconduite pour l'année à venir à la faveur des avis très favorables de la majorité des étudiants, dans les mêmes conditions de mutualisation de filières (étudiant.es sages-femmes et étudiants en pharmacie des filières officine et internat) et de thèmes, sachant que le thème des conduites à risque viendra alimenter l'interdisciplinarité et que l'adaptation du projet tiendra compte des remarques des étudiants comme des professionnels. Elle nous conduit à affirmer que les étudiants en santé sont prêts à prendre le virage de la promotion et de la prévention en santé pour améliorer la santé et le parcours de soins de chaque citoyen. Cette nouvelle motivation naît de l'expérimentation qu'ils en font eux-mêmes sur le terrain et des constats qui s'imposent à eux pour l'avenir de tous. Elle confirme que les étudiants en santé sensibilisés et mobilisés avant l'exercice professionnel à la prévention et à la promotion de la santé viendront demain renforcer les efforts des experts en santé publique d'aujourd'hui dont nous avons besoin pour mener à bien cette action pédagogique d'envergure à destination des futurs professionnels de santé."

Claire PERRIN,
Directrice de l'école régionale de sages-femmes et
Matthieu JUSTE,
Pharmacien, PhD, Assesseur pédagogique de la faculté de pharmacie de Tours

Une équipe de professionnels à votre service en région Centre-Val de Loire

FRAPS Centre-Val de Loire
Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

55 adhérents

Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé
Centre-Val de Loire

68 rue Walvein - 37000 TOURS
02 47 37 69 85
contact@frapscentre.org

www.frapscentre.org
Suivez-nous sur Facebook, Twitter et LinkedIn

ireps
Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
FRAPS CENTRE-VAL DE LOIRE

FRAPS IREPS antenne 28
Hôtel Dieu - 34 Rue Dr. Maunoury
BP 30407 - 28018 **Chartres**
Tél. : 02 37 30 32 66
antenne28@frapscentre.org

FRAPS IREPS antenne 45
5 Rue Jean Hupeau
45000 **Orléans**
Tél. : 02 38 54 50 96
antenne45@frapscentre.org

FRAPS IREPS antenne 41
34 Avenue Maunoury
41000 **Blois**
Tél. : 02 54 74 31 53
antenne41@frapscentre.org

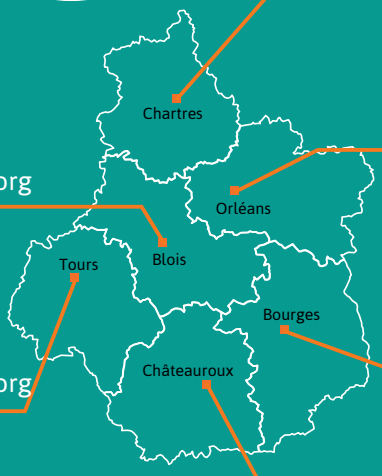

FRAPS IREPS antenne 18
17 Allée René Ménard
18000 **Bourges**
Tél. : 02 48 24 38 96
antenne18@frapscentre.org

FRAPS IREPS antenne 37
54 rue Walvein
37000 **Tours**
Tél. : 02 47 25 52 86
antenne37@frapscentre.org

FRAPS IREPS antenne 36
73 rue Grande
36000 **Châteauroux**
Tél. : 02 54 60 98 75
antenne36@frapscentre.org

Avec le soutien financier de ARS Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Création- conception : Service communication de la FRAPS Centre-Val de Loire - 22/01/2020 • Crédits photographiques : Freepik • ISSN 2678-9892 Force de FRAPS